

13e PRIX « BONNE PRATIQUE EN PARTICIPATION CITOYENNE »

FICHE DE CANDIDATURE



Partie 1 : DONNÉES DE BASE

Titre de l'expérience : "Un budget participatif aux couleurs du développement durable"		
Nom de la ville/région : Bordeaux		
Pays : France		
Institution candidate : Mairie de Bordeaux		
Date de début de l'expérience: Janvier 2019		
Date de fin : Fin 2021		
Type de candidature	Nouvelle expérience	X
Type d'expérience	Budget participatif	X
Objectif de l'expérience innovante	Atteindre des niveaux plus élevés d'égalité dans la participation et intégrer la diversité comme critère d'inclusion	X
	Renforcement communautaire	
	Renforcement de la citoyenneté non organisée	X
	Étendre les droits de la citoyenneté liés à la participation politique	X
Cadre territorial	Ensemble du territoire	X
Domaine thématique	Gouvernance	X
	Transport	X
	Gestion urbaine	X
	Environnement et agriculture urbaine	X
	Culture	X
	Développement local	X
	Economie et finances	X
	Inclusion sociale	X

Partie 2: DESCRIPTION DE L'EXPÉRIENCE

Objectifs

Objectif principal de l'expérience innovante:
"Etendre les droits de la citoyenneté liés à la participation politique"
Comment cet objectif a-t-il été atteint?
Le budget participatif de Bordeaux a été mis en place avec l'intention de rapprocher les habitants du fonctionnement institutionnel et de renforcer la culture participative dans la ville. Bien que des dispositifs de concertation citoyenne existent déjà à Bordeaux, l'objectif du budget participatif se différencie par la volonté d'inciter les habitants à s'investir en proposant très concrètement des projets qui seront réalisés par la ville. La dynamique du budget participatif s'est renforcée sur la phase de vote avec la possibilité pour l'ensemble des habitants de voter pour leurs 3 projets préférés. La charte du budget participatif autorisait tous les habitants bordelais à participer sans limite d'âge et sans condition de nationalité. Ainsi, les Bordelais de nationalité étrangère, de même que les moins de 18 ans (âge de la majorité légale en France), qui n'ont habituellement pas le droit de vote ont pu participer à la vie locale de leur territoire, grâce au budget participatif. Par ailleurs, une importante campagne de communication a été lancée afin de toucher un maximum de personnes.

13e PRIX « BONNE PRATIQUE EN PARTICIPATION CITOYENNE »

FICHE DE CANDIDATURE



O I D P

Un projet pour ma ville?

BORDEAUX Ma ville

BUDGET participatif

Proposez, on réalise!
Rendez-vous sur budgetparticipatif.bordeaux.fr

Plus d'informations sur bordeaux.fr et budgetparticipatif.bordeaux.fr

Un jour à pain partagé

Une table de ping pong

Un Street art sous les ponts

Une aire de coconage

Une riche pédagogie

Un potager en libre-service

Un aîné pour les personnes âgées

Une aire de jeux

Une machine pour mouler les bouillottes

Un terrain de sport

Des espaces lecture en plein air

Une brocante de quartier

Un barbecue solaire

Des panneaux solaires sur les toits

Un hôtel à insectes

Aller à l'école en bus à pédales

Dans quelle mesure cet objectif a-t-il été atteint?

Les chiffres de la première édition bordelaise sont révélateurs de la réussite :

- 2,5 millions d'euros dédiés aux projets du budget participatif,
- 407 propositions de projets,
- 13 303 votants soit 5% de la population bordelaise,
- 41 projets votés et réalisés dans les 2 ans.

Mais c'est aussi la qualité des propositions des habitants qui est à souligner. Une grande diversité et créativité caractérisent les projets proposés dans le cadre du budget participatif: création de blocs d'escalade dans la ville, installation de ruches, mise en place d'un atelier de menuiserie pour tous, création de jardins partagés...

La participation a également été diversifiée: des enfants, des étudiants, des jeunes actifs, des retraités...

Nous avons même dépassé notre objectif car nous sommes arrivés à une co-construction citoyen/élus mais aussi à une co-construction citoyen/citoyen.

13e PRIX « BONNE PRATIQUE EN PARTICIPATION CITOYENNE »

FICHE DE CANDIDATURE

Dimensions de l'expérience



Quel est l'élément le plus innovant de l'expérience?

Depuis une vingtaine d'années, des démarches de budget participatif pertinentes existent partout dans le monde. Le budget participatif bordelais se démarque principalement pour son accompagnement personnalisé des habitants porteurs de projet.

Pour créer une dynamique particulière de coopération entre les acteurs impliqués, l'équipe du budget participatif a donc décidé de proposer aux habitants une médiation pour rédiger leur projet. Au total, ce sont 8 ateliers qui ont été organisés dans chacun des 8 quartiers de la ville pendant la phase de dépôt des projets. Une équipe pluridisciplinaire était présente à chaque fois pour encourager les échanges entre les habitants autour de leurs différentes idées, les aider à la rédaction des projets et surtout créer des images illustrants les projets. Issues d'un travail entre graphisme, illustration, infographie et collage, ces images parfois plus communicantes qu'une simple rédaction, ont permis aux porteurs de pouvoir matérialiser leurs projets, de les rendre plus vivants et concrets.

A l'inverse des réunions plus classiques de concertation où parfois les habitants ne viennent défendre que leurs intérêts privés, lors de ces ateliers, une véritable dynamique positive de co-construction s'est mise en place autour des projets situés dans l'espace public bordelais.



Image produite en atelier

Dans quelle mesure la procédure est-elle transférable?

Certains outils qui ont permis de construire la démarche peuvent être, une fois readaptés

13e PRIX « BONNE PRATIQUE EN PARTICIPATION CITOYENNE »



FICHE DE CANDIDATURE

aux spécificités de chacune des collectivités, en partie transférables : la charte du budget participatif, le calendrier des différentes phases, la mise en place d'un comité de suivi (chargé de garantir la transparence de la procédure lors de la phase d'analyse, composé d'élus de la majorité et de l'opposition, et d'habitants tirés au sort), les ateliers de médiation ou encore le triporteur du vote. Cette nécessité d'adaptation aux caractéristiques de chaque territoire s'illustrent, par exemple, avec les lieux des 8 ateliers de médiation qui ont été choisis au cas par cas dans des lieux originaux pour capter des publics variés (musée, école, centre d'animation...). De même, le parcours du triporteur qui s'est déplacé sur le territoire de la Ville de Bordeaux durant toute la phase de vote a été construit en fonction des spécificités de chaque quartier de Bordeaux (horaires de passage, lieux de rencontres, habitudes culturelles...).

Par ailleurs, l'information de l'actualité du budget participatif a été relayée sur de multiples plateformes par les instances publiques.

La plateforme en ligne dédiée au budget participatif présente la charte du budget participatif, le règlement, le mode d'emploi, la composition du comité de suivi ainsi que tous les projets proposés et les projets lauréats. Cette plateforme personnalisable a été fournie par un prestataire privé qui équipe de nombreuses collectivités.

L'information sur l'avancement du budget participatif a été communiquée au fur et à mesure auprès des élus lors des Conseils municipaux de Bordeaux qui s'organisent tous les mois, de même que sur les autres outils de communication de la ville (site internet, réseaux sociaux). Force est de constater qu'un des relais les plus importants fut la couverture médiatique suite aux nombreux articles de la presse locale consacrée au sujet.

Pourquoi considérez-vous que l'expérience est faisable?

La France à la fin de l'année 2018 a été bouleversée par la nouvelle forme de manifestation des Gilets jaunes. La défiance envers les institutions et les représentants politiques, et plus largement le système démocratique ont fait partie de leurs principales revendications. Le budget participatif bordelais, illustrant une démarche citoyenne concrète et transparente, et qui démarrait à ce moment-là, a alors sans doute trouvé un écho particulier.

De plus, ces dernières années, la crise environnementale s'est révélée être le grand enjeu de nos sociétés démocratiques contemporaines. En octobre 2018, le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) sur le réchauffement climatique a ainsi relancé cette prise de conscience. La thématique du développement durable du budget participatif bordelais permettait ainsi de répondre à un besoin exprimé par l'ensemble des citoyens et notamment les habitants bordelais.

Enfin, depuis une vingtaine d'années, Bordeaux est une ville en grande croissance démographique et économique. Des projets d'aménagements sont visibles dans toute la ville. Le budget participatif répond ainsi à la nécessité pour les Bordelais de s'approprier ces nouveaux espaces publics. Bordeaux étant considérée comme une ville très minérale avec peu de verdure, la thématique du développement durable a permis de révéler la volonté des Bordelais de verdir leur ville pour répondre aux îlots de chaleur.

Comment l'expérience a-t-elle été articulée avec d'autres acteurs et processus?

Les membres des Commissions permanentes des quartiers (CPQ) ont participé à

13e PRIX « BONNE PRATIQUE EN PARTICIPATION CITOYENNE »

FICHE DE CANDIDATURE



l'appropriation du budget participatif par l'ensemble des habitants. Cette instance participative et consultative présente dans chacun des 8 quartiers est composée de 20 habitants tirés au sort et 20 habitants nommés par le Maire adjoint de quartier. Les membres de ces CPQ ont donc été sensibilisés et informés en amont du lancement sur cette première édition du budget participatif, afin qu'ils proposent des projets, votent et soient porte-parole du budget participatif auprès de leur quartier.

Lors de la soirée de lancement du budget participatif, l'ensemble du tissu associatif fut également invité afin qu'ils relaient l'information sur ce nouveau dispositif.

Par ailleurs, la dynamique du budget participatif se croise avec celle du Pacte de cohésion sociale et territoriale créé en 2014, dont la finalité est de saisir les nouveaux enjeux du territoire comme des opportunités grâce à une gouvernance transversale et partagée.

Quel a été le niveau de coresponsabilité?

Lors de la phase d'analyse qui a déterminé quels projets seraient soumis au vote, le Comité de suivi a impliqué l'ensemble des membres du Conseil municipal: la majorité politique mais aussi l'opposition. Des habitants tirés au sort et les référents des services administratifs de la Ville furent également conviés. Tous ces acteurs ont été impliqués et ont coopérés dans l'analyse des projets ce qui a participé à la légitimité du dispositif. L'inclusion d'habitants tirés au sort a renforcé la transparence tandis que celle des services a permis d'apporter l'expertise pour la réalisation des projets. Chacun a été acteur et coresponsable lors de cette phase d'analyse.

Aussi, pour la réalisation des projets, les services de la Ville sont amenés à coopérer avec les habitants, porteurs de projets. Ainsi, pour chaque projet a été défini un binôme "porteur de projet" (l'habitant à l'origine de la proposition) et "un chef de projet" (référént du service concerné). Au total, ce sont 6 directions générales différentes mobilisées.

Quels mécanismes d'évaluation et de responsabilisation ont été utilisés?

Au cours de la procédure, le Comité de suivi a été garant de la transparence de l'évaluation des projets par les services de la Ville. Il a donc lui même évalué l'analyse réalisée par les services techniques. Chacun des 3 comités de suivi a été rapporté sous la forme d'un compte-rendu détaillé.

Le suivi politique, tout au long du processus, a également été l'objet de 8 notes adressées au Maire.

Des évaluations tout au long du processus ont été réalisées par l'équipe du budget participatif. Des questionnaires ont été soumis aux agents des services de la ville ayant traité des dossiers, et aux habitants ayant participé à cette première édition.

Par ailleurs, une synthèse a été réalisée afin d'avoir un retour d'expérience des acteurs impliqués dans la démarche. 12 entretiens de 30 minutes ont été menés avec 2 élus, 3 agents des services de la ville, 3 représentants de prestataires privés et 4 habitants. Ces profils variés ont permis d'avoir un large panorama d'expériences, chaque acteur ayant vécu des moments différents, avec une sensibilité différente. Cette synthèse a ensuite permis d'élaborer des suggestions d'évolutions pour les prochaines éditions.

Cependant, il n'y a pas d'évaluation définitive, car l'expérience n'est pas totalement

13e PRIX « BONNE PRATIQUE EN PARTICIPATION CITOYENNE »

FICHE DE CANDIDATURE



terminée. En effet, la réalisation des projets lauréats est en cours.

Les conclusions mises en avant révèlent un réel enthousiasme de l'ensemble des acteurs pour la qualité de ce dispositif. La créativité des projets, le lien social voire la synergie entre les habitants sont les éléments marquants de cette première édition bordelaise du budget participatif.